EDITION DU SOIR.

LA HAUSSE DE L'OR A NEW-YORK.

Nous lisons dans le *World* du 25 février :

Le marché de l'or a été terriblement animé hier. La prime s'est élevée à 72 et au-delà, avec de grandes ventes et beaucoup de demandes, précisément de l'étranger. On prédit maintenant une assurance qu'au 1er avril, on verra l'or à quatre pour cent de prime et que dans le courant de l'été cette prime sera peut-être de deux cents pour cent. Cela dépendra beaucoup de la conduite de la guerre et plus encore de l'émission des billets ; mais, en tous cas, la dépréciation de notre circulation sera beaucoup plus rapide à l'avenir que par le passé. Il en a toujours été ainsi avec le papier monnaie. La prime d'abord s'élève lentement, mais après un certain point, la chute du papier est rapide.

Nos journaux ont publié beaucoup de nisiens sur la spéculation de l'or. On a admis presque, généralement que la prime sur l'or a été beaucoup plus considérable qu'elle n'aurait dû l'être, à le commencement, eu égard aux conditions des affaires et aux spéculateurs. Mais c'est là une grande erreur. L'or a beaucoup moins monté qu'il n'aurait dû le faire après la dépréciation et la multiplication de la monnaie de papier. Toutes les influences conservatrices de l'opinion publique, du gouvernement et de la presse ont été mises en requisition pour discréditer les opérations sur les métaux précieux, et la mauvaise scientifique de la dépréciation réelle ne s'était pas fait sentir jusqu'à aujourd'hui.

A l'avenir, une règle contraire prévaudra probablement. La confiance dans la circulation n'existant plus, la prime dépassera la proportion de l'émission réelle.

Nous devons maintenant nous préparer à une période de hauts prix pour tous les produits. Par une loi aussi certaine qu'irrésistible comme celle qui gouverne les changements de la lune et le retour des marées, les prix s'ajusteront au cours de l'or. Ce métal à 72 de prime signifie qu'une addition proportionnelle sera faite au prix de tout ce que nous mangeons, portons et dont nous nous. La perspective n'est pas agréable, mais il faut nous préparer à y faire face

Nouvelles du Tennessee.

INCENDIE ET DESTRUCTION DE HOPEFIELD, (ARK.)

On écrit de Memphis le 19 février :

Hopefield, village de 500 habitants, sur la rive en face de cette ville, dans l'Arkansas, a été brulé aujourd'hui par ordre du général Hurlbut. Il y avait dans cet endroit 25 bonnes maisons en tout. Il n'en reste pas vestige. Cette mesure a été prise et exécutée parceque les guérillas avaient fait de Hopefield leur quartier général. Un bataillon qui avait été envoyé sur les lieux s'est acquitté en plein de sa mission.

Conformément aux instructions du général Grant les ordres donnés pour l'interdiction du *Chicago Times* sont rescindés. En conséquence, la circulation de cette feuille est de nouveau autorisée dans l'armée.

UNE CANONNIERE DANS LE LAC PROVIDENCE.

Cairo, 25 février—Une flotte considérable de transports est partie, dimanche, de Memphis pour le bas du fleuve. Une de nos canonnières a passé dans le lac Providence, et y a trouvé une bande de rebelles avec un grand nombre de nègres qui abattaient des arbres dans les passages étroits pour arrêter la marche de nos bateaux. La canonnière a dispersé une compagnie avec des bombes.

Des officiers qui arrivent de la pointe Young nous assurent que la santé de l'armée s'améliore légèrement.

RUMEURS DE COMPLOT.

Le *Messager Franco-Américain*, journal abolitioniste de New-York, publie ce qui suit dans son numéro du 23 février :

Il faut en croire le *Sunday Mercury* à qui nous empruntons ce qui suit en lui en laissant toute la responsabilité, il circule à Washington des rumeurs émouvantes sur un complot pour renverser le gouvernement actuel. L'administration a été avertie à temps, et elle a pris toutes les précautions pour paralyser le complot. Tout bonjourés attendaient pour agir le premier revers décisif des armées fédérales.

Les trois chefs du complot seraient sur le point d'occuper de hauts emplois militaires. L'un d'eux était récemment ministre des Etats Unis à l'étranger.—Est-ce M. Cameron ?—un autre fut candidat à la présidence avant d'être major-général et professe des opinions radicales—M. Frémont ?—Le troisième est aussi major-général, il est de plus la bête noire du Sud.—M. Butler ?—

Il est très-probable que MM. Cameron, Frémont et Butler n'auront pas de peine à se justifier de ces indignes calomnies.

M. Mercier et le comité du Sénat.

On écrit de Washington à la *Tribune*, le 20 février :

Un journal de New York a mentionné le bruit que des membres du comité du Sénat sur les relations étrangères ont été très empressés et très démonstratifs dans leurs professions d'amitié envers M. Mercier et le gouvernement qu'il représente. En allant aux informations, on a appris que les dépêches de M. Mercier et les relations avec la France n'ont été l'objet d'aucun examen dans le comité, et on ne sait pas qu'aucun membre de ce comité ait fait des démonstrations auprès de M. Mercier. Quelques membres du comité ont assisté au dîner diplomatique de M. Seward, dîner auquel le ministre français était invité; mais M. Sumner, qui était indisposé, a été obligé de refuser l'invitation. Il n'y a pas un membre du comité qui ne repousse toute idée de médiation ou d'intervention étrangère sous quelque forme que ce soit.

Un nouveau corsaire, le 296.—On lit dans la *Tribune* du 26 février :

Une dépêche reçue par le steamer *Glasgow* dit que le nouveau steamer 296 était à l'ancre dans la Mersey, le 5 courant, et qu'il devait partir dans quelques jours pour un rendez vous rebelle.

Connecticut.—Nous lisons dans une correspondance de la *Tribune*, adressée de Washington, à la date du 24 :

L'attitude révolutionnaire et perfide du parti de la paix au Connecticut dans sa récente convention a enfin attiré l'attention du gouvernement. Il y a une limite à la tolérance de l'administration.

La même correspondance dit que la canonnière *Eureka*, arrivée à Washington, du Potomac, a amené un agent attaché au département du général Shenck, qui avait avec lui une grosse malle où se trouvent nombre de lettres adressées à divers personnages de Richmond, et prises, la semaine passée, à Leonard's Town, avec le porteur.

Lettre du general Scott sur le general McClellan.—Dans la séance de la Chambre du 24 février, Thaddeus Stevens a accusé le général McClellan d'avoir désobéi aux ordres de ses supérieurs et a appuié son accusation sur une lettre du général Scott au secrétaire de la Guerre Cameron, dont il donne lecture à la Chambre.

Le vice-president Hamlin.—La visite de ce personnage au Nord a été faite dans le seul but d'obtenir des officiers pour une brigade de nègres qui doit être levée en Louisiane, lesquels officiers seront commissionnés par le gouverneur de l'Etat de Maine.

Envoi de 90 Mexicains a Acapulco.—Des avis de Mazatlan du 25 février, reçus à New York, par télégraphe de San Francisco, portent que 400 Mexicains, sous le général La Vega, sont partis de port pour Acapulco.

Nomination democratique.—New Haven (Conn.) — On écrit de New-Haven, datée du 25 février : La convention congressionnelle du second district du parti démocratique a nommé James E. English, pour candidat, à une voix sur 85. James E. English a reçu 58 votes. Il est membre du dernier Congrès.

Grande destruction de grains.—On écrit de Toledo qu'un des entrepots du chemin de fer du Sud, contenant 120,000 boisseaux de fer et 2,000 barils de farine a été détruit par le feu. On estime la perte à $200,000.

La discussion de l'adresse en France.—Nous avons donné, il y a quelques jours, le texte du projet d'adresse de la Chambre des Députés en réponse au discours de Napoléon III. Le paragraphe relatif aux affaires américaines a été adopté après le rejet ou le retrait des amendements proposés. Nous donnerons demain matin le compte rendu des débats importants auxquels cette question a donné lieu.

Ouverture du Parlement Anglais.

Discours de la Reine Victoria.

My Lords et Messieurs :

La Majesté nous commande de vous informer que depuis, votre dernière réunion, elle a déclaré son consentement au mariage de son Altesse Royale le Prince de Gâlles avec son Altesse Royale la princesse Alexandra, fille du prince Christian de Danemark ; et sa Majesté a consenti, en conséquence, avec le roi de Danemark un traité qui veut mon ennemie. Les preuves constantes que la Majesté a reçues de votre attachement à sa personne et à sa famille la persuadent que vous participerez à ses sentiments à l'occasion d'un événement si intéressant pour sa Majesté, et qui, avec la permission de Dieu, paraît devoir être le gage de confiance, si favorable au bonheur de sa famille et à la prospérité de son peuple. Sa Majesté ne doute pas que vous ne la mettiez à même de pourvoir à cet établissement d'une manière que vous jugerez convenable au rang et à la dignité de l'héritier présomptif de la couronne de ces royaumes.

Une révolution ayant eu lieu en Grèce, par laquelle le trône de ce royaume est devenu vacant, la nation grecque a exprimé le plus vif désir que le fils de Sa Majesté, le Prince Alfred, accepte la couronne de Grèce. Cette manifestation non sollicitée et spontanée de son vouloir créée Sa Majesté et sa famille, et d'une juste appréciation des bienfaits conférés par les principes et la pratique de la constitution anglaise, ne pouvait manquer d'être hautement satisfaisante, et a été vivement sentie par Sa Majesté.

Mais les engagements diplomatiques de la couronne de Sa Majesté, ainsi que d'autres considérations puissantes, ont empêché Sa Majesté, de céder à ce désir général de la nation grecque. Sa Majesté croit, cependant, que les mêmes principes qui ont conduit la nation grecque, dans son choix, à porter sa pensée, en premier lieu sur son Altesse Royale, le prince Alfred, l'amènera à choisir un souverain, sous le sceptre duquel le royaume de Grèce puisse jouir des bienfaits d'une prospérité intérieure jointe à des relations pacifiques avec d'autres Etats ; et si dans un tel état de chose la République des sept îles manifestait un désir arrêté d'être réunie au Royaume de Grèce, Sa Majesté serait prête à prendre les mesures nécessaires pour une révision du traité de novembre 1815, par lequel cette République a été reconstituée et placée sous la protection de la Couronne britannique.

Les relations de Sa Majesté avec les puissances étrangères continuent à être amicales et satisfaisantes.

Sa Majesté s'est abstenue de toute démarche ayant pour but d'amener la fin du conflit entre un puissance belligérante des Etats nord-américains, parce qu'elle n'a pas jugé qu'une telle démarche eût chance de succès.

Sa Majesté a considéré avec une émotion profonde, la guerre désolante qui sévit encore dans ces régions et elle a vu avec une vive douleur la détresse cruelle et les souffrances que cette guerre cruelle a infligées à une classe nombreuse de ses sujets de Sa Majesté, et qu'ils ont été supportées avec un grand courage et une résignation exemplaire. Il est consolant pour Sa Majesté d'avoir raison de penser que cette détresse et ces souffrances vont plutôt en diminuant qu'en augmentant, et que le travail reprend dans les districts manufacturiers.

Sa Majesté a vu avec satisfaction la générosité avec laquelle toutes les classes de ses sujets, dans toutes les parties de son empire ont contribué à soulager les besoins de leurs compatriotes souffrant ; et la libéralité avec laquelle les sujets de Sa Majesté dans les colonies ont, en cette circonstance, donné leur assistance, a prouvé que bien que leurs demeures soient éloignées, leurs cœurs sont toujours pleins d'une cordiale affection pour la terre de leurs pères.

Les comités de secours ont dirigé avec une attention bienfaisante et laborieuse la distribution des fonds qui leur ont été confiés.

Sa Majesté nous commande de vous informer qu'elle a conclu avec le roi des Belges un traité de commerce et de navigation, et une convention relative aux compagnies par actions. Ce traité et cette convention vous seront soumis.

Sa Majesté a donné également l'ordre de vous soumettre les documents relatifs aux affaires d'Italie de Grèce et de Danemark, et d'autres documents relatifs à des événements qui ont eu lieu dernièrement au Japon.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Sa Majesté a donné ordre que le budget pour l'année qui vient vous soit présenté. Il a été préparé en ayant un égard convenable à l'économie, et il contient des réductions de dépenses qui ont paru compatibles avec les nécessités du service public.

Milords et Messieurs : Sa Majesté nous commande de vous informer que, malgré la continuation de la guerre civile dans l'Amérique du Nord, le commerce général du pays pendant l'année passée, n'a pas sensiblement diminué. Le traité de commerce que Sa Majesté a conclu avec l'Empereur des Français, a déjà produit des résultats hautement avantageux aux deux nations auxquelles il s'applique, et l'état général du revenu, malgré tant de circonstances défavorables, est assez satisfaisant. Sa Majesté espère que ces résultats peuvent être pris comme preuves que les ressources productives du pays ne sont pas affaiblies. Sa Majesté a observé avec satisfaction l'esprit d'ordre qui règne heureusement dans ses domaines, et qui est en définitive le essentiel au bien être et à la prospérité des nations. Diverses mesures d'utilité publique et d'améliorations seront soumises à votre examen, et sa Majesté prie avec ferveur pour que dans toutes vos délibérations la bénédiction de Dieu Tout Puissant guide vos conseils dans l'intérêt du bien et du bonheur de son peuple.

Dans la chambre des lords, le comte Derby a fait longuement la critique du discours de la reine. Je ne m'élève pas, a-t-il dit, contre la ligne de conduite suivie par le gouvernement au sujet de la guerre d'Amérique, mais je regrette qu'il n'ait pas cru devoir se joindre à la France, non pour intervenir, mais pour mettre fin à la guerre, pour obtenir par elle sans offrir, si c'était possible, un armistice et une cessation d'hostilités qui amenassent les parties belligérantes à réfléchir sur les calamités et l'infécondité de la guerre qu'elles se font.

Je dirai cependant, a ajouté le comte Derby, que le gouvernement est mieux renseigné que je ne pourrais l'être relativement à l'opportunité d'une démarche à faire en Amérique. Je ne crois pas, comme beaucoup de mes amis politiques, que le moment soit venu de reconnaître les Etats du Sud. Il n'y a que deux cas où une puissance neutre soit autorisée à reconnaître un gouvernement nouveau : c'est lorsque la lutte a cessé, ou lorsqu'il est désirable dans l'intérêt de l'humanité, que les grandes puissances interviennent pour en empêcher la continuation désastreuse.

Mais alors la reconnaissance est toujours suivie de quelque autre chose. Il faut appuyer par les armes le pays dont le droit est reconnu, comme cela a eu lieu dans le cas de la Belgique et de la Grèce, lorsqu'elles se sont séparées l'une de la Hollande, l'autre de la Turquie. Quoiqu'il arrive, j'ai la ferme conviction que le rétablissement de l'ancienne Union américaine est de la dernière impossibilité, et, en somme, j'approuve la conduite tenue par le gouvernement. (Applaudissemens.)

Le comte Russell en répondant au comte Derby a soutenu que le gouvernement n'avait agi autrement qu'en s'abstenant de toute immixtion dans les affaires américaines. Les circonstances actuelles diffèrent de celles où s'est accomplie la rupture entre la Belgique et la Hollande, et la séparation de la Grèce d'avec la Turquie. A tout prendre, le gouvernement a adopté, à l'égard de l'Amérique, la meilleure politique qu'elle pût suivre. Je dois néanmoins, a dit en terminant le comte Russell, exprimer l'opinion que le rétablissement de l'Union entre les Etats du Nord et ceux du Sud est impossible.

Le comte Malmesbury a exprimé le regret que l'Angleterre ne se fût pas jointe à la France dans une offre de médiation.

Le comte Grey a exprimé une idée toute contraire, et, après quelques autres discours, la Chambre a adhéré au projet d'adresse.

A la Chambre des Communes M. Disraeli a fait à propos du projet quelques observations sur les affaires américaines. Sa Majesté, a-t-il dit, n'a pas cru pouvoir donner au parlement l'espérance d'une fin prochaine de la guerre qui désole l'Amérique. Je sais qu'il n'y a rien de plus difficile que de préciser le véritable caractère des événemens contemporains, bien que cette connaissance soit de la plus haute valeur pour les hommes d'Etat. Quant à moi je suis heureux de dire que dès le principe, et les événements le prouvent, je n'ont que trop donné raison plus tard—j'ai vu tout ce qui se passait en Amérique une révolution, et même une grande révolution.

Lorsque ceux qui, dans cette chambre, sont assez jeunes pour assister à la fin et aux résultats de la guerre civile des Etats-Unis, se trouveront en présence d'une Amérique bien différente de celle qu'ont connue nos pères ou que la présente génération a connue. Ce sera une Amérique d'Etats rivaux et de cabinets pleine d'agitations et sujette à de fréquentes guerres (Ecoutez !)

Plein de cette conviction, j'ai engagé mes amis, pendant la dernière session, à ne pas entraver le gouvernement qui voulait garder une attitude de réserve digne. Il me semblait que nous devrions avoir égard aux embarras dont était assailli le gouvernement américain. Mais je croyais aussi, d'une autre part, que le Sud, seulement une population considérable et intelligent non indépendance, avait droit à nos respects.

Il orateur a fait ensuite ressortir les divergences d'opinion des ministres, divergences manifestées par leurs discours, et les a blamés pour ce manque de réserve.

☞ Le steamship de la malle des Etats Unis Geo Washington, capitaine E V Gager, parti de New York le 26 courant, est arrivé dans notre port hier soir avec les passagers suivants :

M. M O Morel, sa femme et trois enfants, Mlle A Matches, Mme Farias, Mme L D H Currie, Mme C H Perkins, Jos H Lilly, W A Allen, McDoran, Mme Doran, Fred K Bauer, C V Woodruff, P C Woodruff, Jeremiah Martin, Mm Leary, Wm H Gott, J A McCombie, Hon. Wallace Cony, G C Davis, Paul Blank, Gerald Farrell, W H Barton, Geo Chapin, Jno H Wilson, D Kerubsian, K L Barber, Thos V Oliver, Dr N L Dickey, Geo J Rowen, Jno F Marr, M Conorse.

Arrivés en charge a New-York, pour la Nlle Orléans.—Navire Picayune, partant le 24 février ; barque W. H. Wall, Iles et Linden, le même jour ; brick Pickens, et goelette E. C. Howard, le même port, pour la Nlle Orléans—Brik C. F. O'Brien, goelette E. De Hart ; brick New Era. De Philadelphie—Barque Flatculus ; barque Bradford. De Boston—Barque Greenland ; barque E. Wright Jr. ; brick G. Berry ; barque Wathem, navire Moylock.

De Wiscasset (Maine)—Navire Exchange.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prevotale.—A. M. Barlow, accusé d'avoir assailli un policeman, a été condamné à vingt piastres d'amende et vingt jours de prison. Un sujet de Sa Majesté la reine d'Angleterre a déboursé dix piastres pour l'avoir encouragé dans la distribution de coups de poing.

Jacomi, Tobbio et un autre ont été traduits, ce matin, devant le magistrat, pour répondre à l'accusation de s'être introduits avec effraction dans une maison du Troisième District et d'y avoir volé $250 en or, en argent et en billets de ville. Ils habitaient tous les trois la même chambre, on a trouvé sur l'un d'eux la somme en or et en argent, mais il a été prouvé qu'il le dépensait à partir pour Bordeaux et possédait une plus forte somme que cela. Le tribunal a prononcé un acquittement faute de témoignages positifs.

Eilen Brother, accusée de larcin, a été renvoyée de la plainte sur la demande de la dame qui l'emploie.

M. Earhart a demandé que M. J J Morgan qui, dit-il, n'est pas membre du barreau, fût requis de rembourser à Mme Warnely vingt-cinq piastres qu'il a reçues de cette dame pour faire sortir son mari de prison

Le corps du lieutenant Bauduc—M. Beach, accompagné des Drs Hire, Stone et Schaffert s'est transporté au cimetière et a examiné le cadavre du lieutenant Bauduc.

On n'a pas découvert les blessures dont il est question dans le verdict du juri de Pontchitoula.

L'enquête au sujet de la mort du major Prados a été reprise ce matin, à dix heures.

Vol avec effraction. — Des voleurs se sont introduits chez M. Van Horn, dans la rue St-André, Quatrième District, et ont emporté un grand nombre d'objets de prix, une montre en or et quatre-vingt-dix-huit piastres en espèces.

POUR NEW-YORK.

Départ DIMANCHE, 15 du courant, à 8 heures A. M.

Le beau steamer GEORGE WASHINGTON, commandant E. V. Gager, appartenant à la malle des Etats-Unis, quittera son wharf, au pied de la rue St-Joseph, le 15 du courant, à 8 heures du matin

Pour fret ou passage (chambre et entrepont) magnifiques commodamente, s'adresser à A. MOULTON, 4mars—10 Rue Natchez No 31

Pour Vera Cruz.

La goelette CENTRAL AMERICA, capitaine Leffert, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu.

Pour reste de fret ou passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co, 5mars Rue Poydras, No 82.

Ligne régulière pour Tampico.

La goélette-fine voilière, chevillée en cuivre, HENRY TRAVERS, capitaine Goodspeed, partira prochainement pour Tampico. Pour fret et passage s'adresser à F. CLAVEL & CO, 4 mars 77, rue des Magasins.

POUR LE HAVRE.

Le brick français "MARIE FELICITÉ" capitaine Lossat, partira sous peu pour le Havre. Pour balance de fret et passage s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA, Jr., 4 mars—15f 62 et 64, Vieille Levée.

POUR BORDEAUX.

Le navire clipper HARRIET, de 1re classe, capt. Money, prend un chargement et partira positivement le seizième prochaine. Pour passage seulement, s'adresser à JOSEPH KELLEY, 2fév Rue Gravier, No 46.

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Cours primaire $ 3.

Hautes classes, de $5 à 10.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hopital, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne 26 fév—1m

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15,

Entre les rues Douane et du Canal,

Mme Macé informe respectueusement les parents de ses élèves, et les femmes qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son Institution de Greenville à la Nlle-Orléans. 8 mars—m

AVIS.

Route à bon marché.

Le soussigné informe le public que l'école précédemment ouverte par lui, de compte à demi avec M. Mailly, est actuellement sous sa seule direction, Prieur, entre le Chemin du Bayou et la rue de l'Hôpital. Les salles les plus attenantes sont dorénavant ouvertes, et les classes sont ouvertes de 8 heures A. M. à 5 heures P. M.

Les prix varient de 2 à 3 piastres par mois, et, comme par le passé, sont payables d'avance.

Nlle-Orléans, 22 janvier 1863.

22janv—3m T. THEARD.

INSTITUTION COLLEGIALE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

Fondée en 1841 et incorporée en 1853,

DIRIGÉE PAR MME EDS. LOCQUET,

Rue du Camp, 200, entre Carondelet et Prytanée à l'ouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et bien connu sous le nom de Dreban Vendôme, ses prédécesseurs par l'institution de Mme Dimitry

Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés avec le plus grand soin.

Les diverses branches d'instruction sont que le reste d'agrement sont confiés, comme par le passé, aux sujets les meilleurs professeurs.

Pour plus ample information, s'adresser à l'établissement ou des prospectus seront délivrés.

N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes d'autres lettres. 28janv—1an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.....RUE DAUPHINE.....275.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, et chez les principaux brokers. 1janv—1an

ECOLE DE MUSIQUE

Pour l'instruction des Enfants

Qui n'ont aucune connaissance

Des principes de la Musique,

DIRIGÉE PAR MADAME G. BOYER.

Les autres midi de quatre heures et demie à cinq et demie—Trois piastres par mois.

Les classes auront lieu rue Conti N, 124 27 fév—3m

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement pour l'hiver, à partir du 20 octobre 1862.

PASSAGE POUR LE LAC, ALLER ET RETOUR LE MÊME JOUR, 25 CENTS SEULEMENT.

—Départ des trains—

A LA VILLE.		DU LAC.	
Trains à M.	Trains à cheval	Trains à M.	Trains à cheval
7 do	do train vapeur	8 do	do do
9 do	do do	10 do	do do
11 do	do do	1 do	P. M. do
2 do	P. M. do	3 do	do do
4 do	do do	5½ do	do do
6½ do	do do	7½ do	do do

Le convoi à vapeur, sur avis suffisant, s'arrêtera à la Station de Gentilly, sur le pris du passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir. Les personnes qui désireraient descendre à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Dépêches. P. PANDELY, surintendant

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 16 février 1863.

Le 9 du courant, a été nommé Directeur de la cette Banque, qui est actuellement

J M Lapeyre, J A Blanc, P Gelpi, Alex Brother, S H Kennedy, R Bringier, Cesaire Olivier, Ant. Carriere, John R Shaw

Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. J. C. Lapeyre a été élu président et l'unanimité.

17fev—24,3,10,17m L. BERNARD, caissier

LIQUIDATION !!

L. GUILBAUX, seller, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, qu'il désirant clore les affaires, il vendra tout son stock, consistant en selles, harnais, brides, colliers, mors, licols et cravaches, articles de chasse, bouterie à l'usage de messieurs les soldats, &c, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.

M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer eux-mêmes du bon marché auquel il vendra tous les articles ci-haut énoncés, contenus dans son magasin.

Nlle-Orléans, le 15 février 1863.

L. GUILBAUX, 16 fév—3m. 121 et 123, rue Royale.

CHANGE.

CHANGE à vendre à temps sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs, par

J. J. REID, 26janv Rue des Magasins, No 38.

Vins ! Vins !!

100 barriques vin rouge bon ordinaire, 50 barriques vin rouge pour familles, 50 caisses Muscat de Frontignan, 50 caisses Vermouth, Amessi-Cognac Café de glands doux. A vendre par L. B. SANARENS, 24janv—2m 354, rue Chartres près Espinade

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. RIMER & CO. 7janv—6m 17, rue Carondelet

A LOUER,

UNE magnifique maison de résidence avec écuries, remises, jardins et dépendances, située rue Amboulaise entre St André et Josephine, 4me District.

Pour les conditions, s'adresser rue Jackson No 112, ou à MM. Coquille & Leblanc, sur la Levee au coin de la rue Ursulines. 20 fev—15

AVIS.

Le soussigné se retirant des affaires, prévient les personnes qui auraient des réclamations à faire contre lui de vouloir bien se présenter afin d'être soldées, et celles qui lui doivent de venir lui payer leurs comptes, d'ici au délai de quinze jours. J. ANGELLOZ, rue Royale, No 197, entre Ste-Anne et Dumaine. Nlle-Orléans, 21 février 1863. 27fev—1m

CHEVAL PERDU.

Parti, vendredi, six courant, vers le soir, sur la Levée, entre Toulouse et St-Louis, un cheval chatain, ayant la hanche droite balaude, mais de ses taches.

La personne qui l'aura trouvé voudra bien le ramener chez M. Renaud, 133, rue Vieille Levée, entre Toulouse et St-Louis, et recevra une récompense convenable. 9 mars—3f

L'AMER DE HOSTETTER—SIMILITATIONS.—Le succès est le berceau d'innombrables "humbugs". A peine l'Amer de Hostetter avait-il paru, qu'il surgit une foule d'imitations et, à mesure que la renommée du célèbre stomachique s'agrandissait, le nombre des contrefacteurs s'accroissait—Lorsque les trompeurs qui sacrifiaient à leur profit et leur donnaient une réputation éphémère, se sont tirant plus entendre, il ne fut plus question d'eux, ils cessèrent d'exister. Il apparaissait de temps en temps pour retomber bientôt dans l'ombre. L'AMER DE HOSTETTER, le grand remède du siècle, l'excellent tonique, est de plus en plus recherché chaque année, voit sa réputation s'étendre. On en a reconnu l'incomparable efficacité pour toutes les maladies qui sévissent dans les pays malsains pour les maladies de foie, les fièvres en frisson, la faiblesse et l'indigestion. Il se vend aujourd'hui non seulement sur le marché des Etats-Unis, mais encore dans l'Amérique du Sud et dans l'Amérique Centrale, au Mexique, dans les Indes Occidentales, dans les Iles Sandwich, en Australie, en Chine et au Japon. Des lettres de citoyens américains et étrangers déclarent que L'AMER DE HOSTETTER est le plus le tonique du monde.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter :

J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 79 et 79,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THERIEN, au dessous du marché français,
J. MORGAN, HALE & Co, rue de la Levee, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 121,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MALLOT, rue Gressman, No 12,
MCGVILLA MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 29 et 25 rue Commune.
7 mars—6f

Fourniture de Photographie,

STEREOSCOPES,

CHARLES GAUDIN,

117, boulevard de Sébastopol, à Paris.

FARINE—Farine extra et superfine, à vendre par OSCAR BERCIER & CO, 28 fév— No 77, rue Tchoupitoulas.

Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1862 ..... $126,348 45

Savoir :

Sur les risques d'incendie	$105,158 21	
Sur les risques des mers	14,219 92	
Sur les risques des rivières	10,970 32	
		$126,348 45

En moins —

Primes non expirées	$16,182 00	
Primes remboursées	2,801 74	—18,483 74

Montant des primes gagnées $109,864 71

Pertes payées dans la même période :

Sur les risques d'incendie	$16,817 58	
Sur les risques des mers	8,554 92	
Sur les risques des rivières	1,200 00	
	$25,172 45	
Réassurances	9,796 10	
Commissions non remboursées	1,326 11	
Dépenses, taxes, loyers, &c.		
Intérêt en moins, &c	26,784 55—	63,014 61
		$46,850 20
Montant en moins réservé pour réclamations non réglées		12,500 00
Bénéfice net le 30 septembre 1862		$37,350 20
Primes gagnées		$109,864 71
Montant en moins de primes sur lesquelles il a été remboursé 15 pour cent		8,567 44
Montant participant au profit		$101,277 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets pour primes		11,116 21
Dû pour primes en voie de perception		13,225 87
Prêté sur garantie d'actions et de bons		18,508 50
Garanti par hypothèque		7,275 00
Bons de l'Etat de Banques et d'autres bons		41,760 00
Scrip de la Compagnie d'Assurances Mutuelles		2,199 00
Scrip pour souscription		167,013 42
En caisse		6,504 89
Total de l'actif		$358,211 39

En moins —

Montant des primes non-expirées	$16,182 00	
Montant réservé pour les réclamations non réglées	12,500 00	
Intérêts sur les scrips non-payés	2,903 40	30,585 40
Montant net de l'actif		$327,626 49

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 15 octobre 1862, par devant moi, soussigné, notaire public dûment commissionné dans la susdite ville, se sont présentés E. Ganucheau, président, et L. W. Baquié, secrétaire pro tem. de la Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.
J. AN GRAHAM, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième lundi de décembre prochain, six pour cent d'intérêt sur les certificats de profit, non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende de scrip de Compagnie d'Assurances Mutuelles de trente-trois et un tiers pour cent (33⅓) sur le montant net des primes pour l'année 1862. Il sera émis, pour ledit dividende, des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, président,
AMADEO LANDRY, vice-président.
L. W. Baquié, secrétaire pro tem.

—DIRECTEURS—

Amadeo Landry,	O. F. Waits,	W. G. Batterton
J. Lapeyre,	Chas. Dufour,	Th. Lemut
J. N. Robert,	E. Zenkes,	C. Cavaroc,
Theodore Pitot,	O. Bepler,	Chas. J. Leeds
J. A. Sompayrac,	F. Dupre,	W. S. Couger,
Magin Pujol,	I. Dugas,	S. Pannecot,
E. Bordenave,	John Gandy,	Frederic Avet,
J. Zeily,	E. H. Harris,	H. Thibaut
Wm Crawford,	J. D. Hill,	Leon Roudet,
D. Boullerey,	J. S. Murison,	F. Del Bordino,
Wm Hyde,	R. Sprotte,	17 oct—1m

CONSULAT DE FRANCE,

Avis mensuel—mars 1863.

Sont invités à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Adoff, Pierre	Lambert, Rosa et Auguste	
Aventard, Mme	Lefrus, Joseph	
Bougourd, Ch Lamarre	Leurtil, Adolphe	
Beaufond, Alphonse Armand	Letellier, Pierre	
Boisset, Alphonse	Levoux, Paul	
Bonnet, Marie Virginie	Labuge, J	
Carnaux, Virginie Mme	Lecomte, Adonie	
Cazaubon, Isabel	Le Bourlot, Yves	
Cottin, Marie Mme	Maurice, Bernard	
Camus, Bertrand	Mayer, Louis	
Courot, Marie Louise Mlle	Martin, Edouard	
Cos, Pauline et Alexandre	Mangeole, Auguste	
Chappey, Colette jardinier	Martin, Frédéric	
Colet, Joseph	Moris, Mme	
Colpin, Pierre	Marchand, Charles	
Cathala, Justin pharmacien	Moity, Hélène Mlle	
Delos, Philippe, marchand de meubles	Michaelis, Antoine Mme	
Dévoir, Jules, sellier en arddoise	Malinfroy, Charles Joseph	
Drouet, Mme Vve	Perrissodin, Joseph Mme	
Dubor, Bernard	Pont, les Frères	
Dubois, Alfred	Pérès, Louis	
Dupeyrat, prêtre surgeon	Pradine, Fernand Mme Vve	
Dibarry, Jacques	Fontan, Durarbous	
David, Claude	Pist, Marie Jeanne Mme	
Dupuy, Alexandre Fréd	Quétant, François Marie	
Dessaint, Emile	Ricol, graissetier	
Drouet, Mme Vve née Jartier	Ramonthou, Jean	
Etienne, Alexis	Roche, Jean	
Fleury, Laurent	Jra-Strauss, Jean	
Giraud, Cécile Mme	Sarraillet, Clément	
Hauser, Mathias	Samie, Pierre-Auguste	
Jeannest, Ambroise Antoine	Ségestin	
Jardet, Isabelle Mme	Sardis, Jacques	
Kempel, Joseph	Thomassy, Raymond	
Kelley, Mme née Dessaux	Thomassy, ingénieur géographe	
Lava, Mme née Joséphine	Vaniquet, Paul	
Wilkins	Valiola, Victor Urbain	
Lacoste, Pascal	Valette, Jean-Baptiste	
Lustig, Mme	Véron, Mme née Virginie Amélie	
Legrand, François	Wermuth, C Mme	

La Chancellerie du Consulat de France, située encoignure Carondelet et Gravier, sera ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. 4 mars

NOUVELLE SALLE D'ENCAN.

P. H. FLYNN, encanteur.

Bureau et Salle d'encan, rue Royale, No 31, entre les rues Bienville et Douane.

Jours réguliers de vente de meubles